

## Le bon expert à la bonne place

300 millions de francs votés au National "en faveur" des banques régionales de développement. Que restera-t-il des débats parlementaires menés sur ce thème? La politique du Conseil fédéral sera-t-elle influencée par les critiques émises à l'encontre de la politique de prêts des dites banques (priorité à des modèles de développement occidentaux, peu de bénéficiaires dans les pays les plus défavorisés, peu de répercussions sur la vie des populations les plus pauvres)? De toute évidence, pas le moindre soubresaut à attendre! Tout au plus se souviendra-t-on peut-être des réticences d'une forte minorité de députés à "subventionner" des pays réfractaires au respect des droits de l'homme. Pour le reste, on se souviendra du "score" final enregistré: 90 voix contre 8 en faveur du crédit en question.

La décision vue sous cet angle, pas de raison que les représentants de la Confédération auprès de la Banque interaméricaine de développement, de la Banque africaine de développement et de la Banque asiatique de développement, se compliquent la tâche. Pas de plus grande stabilité que celle des coordonnées de la politique suisse de développement.

Dans les conseils bancaires internationaux, les délégués helvétiques ne "feront donc pas vinaire" comme on dit. Ils sont même, semble-t-il, choisis pour cela: on peut les imaginer, émanations des grandes administrations qui ont pris l'habitude de faire la loi dans ce secteur, très difficilement accessibles aux revendications "tiermondistes" qui se font jour dans le pays depuis des années, manifestement plus ouverts, par tradition, à la défense des intérêts des industries d'exportations et des banques.

Voyez, dressé par le Service information tiers monde (bulletin 2/79) le tableau des personnalités en cause, dont les mérites bancaires sont évidents:

"Jusqu'à présent, la représentation de la Suisse dans les conseils de ces banques était surtout formée de collaborateurs de la Division du commerce du Département de l'économie publique. Ainsi l'ambassadeur Klaus Jacobi, délégué du Conseil fédéral pour les accords commerciaux, est gouverneur des deux banques, interaméricaine et asiatique, de développement. Son suppléant auprès des deux banques est M. H. Meyer, directeur général adjoint de la Banque nationale suisse. De 1975 à 77, c'est un collaborateur de la Division du commerce qui fut chargé d'une suppléance auprès du directoire des banques. De bonne source, c'est un autre collaborateur de la même Division du commerce qui doit, pour ces deux prochaines années, occuper cette fonction auprès de la Banque interaméricaine de développement. Ce n'est qu'auprès du Fonds africain pour le développement qu'un fonctionnaire de la Direction pour la coopération au développement du Département politique occupe cette fonction".

Affaire de compétences, dira-t-on. Difficile à soutenir: selon l'ordonnance de la loi pour la coopération internationale au développement (article 8), "la coordination pour l'aide financière multilatérale est placée sous la responsabilité de la Direction de la coopération au développement du Département politique".

Une fois de plus est mise en lumière la curieuse répartition des charges entre le Département politique et la Division du commerce. Les traditions commerciales ont des contingences que la politique étrangère... connaît sur le bout des doigts. Mais puisqu'ici les textes légaux existent, pourquoi ne pas régulariser la situation dans les plus brefs délais, et faire en sorte qu'à l'avenir la représentation suisse dans les institutions financières internationales soit composée d'experts de la coopération technique, formés certes au monde bancaire, mais surtout préoccupés par les options sociales de la politique suisse à l'égard des pays en voie de développement?

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 506 28 juin 1979  
Seizième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs.

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro:  
Rudolf Berner  
Jean-Pierre Bossy  
François Brutsch  
Jean-Daniel Delley  
Yvette Jaggi

506

COURRIER

## L'énergie c'est notre affaire

Lorsque l'on veut dénoncer, il faut être conscient des réalités.

En effet, il nous serait agréable que les personnes qui ont des idées à émettre à ce propos s'expriment sur l'opportunité de tirer parti de forces électriques en Valais.

Dans l'affirmative, nous souhaiterions connaître leur conception quant au mode de transport du courant électrique, du Valais à Neuchâtel, sans utiliser les réseaux EOS notamment.

Dans la négative, à qui le canton de Neuchâtel achèterait-il son énergie électrique, dans l'hypothèse où la production pressentie serait exempte de tout soupçon nucléaire?

A supposer que des réponses sérieuses soient apportées à ces simples questions, nous admettrons le tort d'appartenir et d'émerger, fort modestement, à EOS, mais pas avant.

R. Schläppy

L'ALTERNATIVE  
DE CORCELLES-CORMONDRÈCHE

Réd. En publiant (DP 497) ce petit texte sur l'organisation des Forces motrices neuchâtelaises et de Electricité Neuchâteloise SA, notre propos n'était pas de mettre en cause la collaboration de EOS et des FMN/Ensa; nous voulions d'abord mettre en lumière le peu de transparence de la politique énergétique neuchâteloise en posant la question: qu'elle est l'attitude réelle des responsables des FMN/Ensa amenés en fait à collaborer avec EOS? Cautionnent-ils sans réserve la politique de cette dernière, promotrice de la "centrale nucléaire romande"?

Pour le reste, en fait de politique énergétique alternative, on attend avec intérêt les suites officielles de l'expérience de "bonne conduite énergétique" menée en 1978 par des ménages de Corcelles-Cormondrèche (collaboration de l'Institut de physique de l'Université de Neu-

châtel) dont on sait que les résultats, quant à la consommation de mazout, ont été impressionnants: économie moyenne de 12 à 15%! Et cela grâce à des mesures simples, non-dommageables pour le "confort". Pour mémoire, le petit catalogue des plus importantes de ces mesures:

Chauffage:

— Ne pas dépasser 19-20 degrés de jour et 15-16 degrés de nuit. Un degré en moins économise jusqu'à 10% de mazout!

— Aération: quelques minutes seulement, 2 à 3 fois par jour.

— De nuit, fermer les volets ou les stores, tirer les rideaux.

— Par temps ensoleillé, garder les fenêtres fermées (ne pas les ouvrir pour "laisser entrer le soleil").

— Purger les radiateurs en début de saison. Placer une feuille d'aluminium faisant réflecteur derrière ceux qui touchent un mur extérieur.

— Faire contrôler chaque année le brûleur à mazout: son rendement devrait atteindre 70-80%.

COURRIER

## La grande peur des xénophobes

A propos du texte "démocratie et magouille" paru dans DP 504, ces quelques lignes d'un lecteur!

"Domaine public" s'emballe; un peu trop vite il soupçonne la "magouille", dénonce le complot. Le scénario décrit à propos de l'initiative "Etre Solidaires" et du projet de loi sur les étrangers (DP 504) tombe dans le panneau: brosser à grands traits les manigances supposées de l'adversaire et finalement passer à côté du véritable problème. Seul l'adversaire s'en réjouit.

Commençons par une première imprécision.

— Eliminer les courants d'air: améliorer l'étanchéité des portes et fenêtres.

Eau chaude:

— Le boiler sera réglé à 60° au maximum (pour les installations à eau chaude sur chaudière à mazout, la chaudière doit être maintenue entre 60° et 70° pour éviter les risques de corrosion par condensation).

— Attention aux robinets qui fuient!

— Douche au lieu de bain!

Cuisson:

— La marmite à vapeur économise plus de la moitié de la chaleur.

— Utiliser des marmites appropriées et en bon état.

— Eviter l'emploi de feuilles d'aluminium pour cuire au four. Elles dévorent une énergie double.

Climatisation:

— Non sens absolu dans notre pays.

Appareils ménagers:

— Machines à laver le linge et la vaisselle ne doivent fonctionner que pleines.

— Les sèche-linge sont voraces d'énergie.

— Renoncer à l'emploi de certains gadgets électriques.

Le contre-projet n'est pas utilisé de manière systématique pour couler toutes les initiatives populaires, comme vous le prétendez; bien au contraire, c'est une pratique d'exception: huit cas seulement depuis 1945. C'est vrai que le coup de l'assurance-maladie, en 1974, nous est resté sur l'estomac; celui de la protection des locataires et des consommateurs en 1955 également. Mais ce n'est pas une raison suffisante pour ériger cette pratique en principe comme vous le faites. D'autant plus que parfois des initiateurs se plaignent de ne pas se voir opposer un contre-projet qui prenne en compte une partie de leurs postulats...

Mais il y a plus grave. Vous attribuez à l'initiative "Etre Solidaires" une chance de succès qu'elle n'a pas. Qui peut avoir peur de cette initiative? Personne. Nul besoin de "magouille" pour causer sa perte en votation populaire

dans le contexte politique actuel elle ne trouvera pas de majorité.

Comprenez-moi bien: j'ai signé cette initiative et je l'approuverai au moment du vote. Elle a l'immense mérite de prolonger et de renouveler un débat qui était resté au ras du sol au moment des initiatives xénophobes. Mais le grand soir d'un statut des étrangers digne de ce nom n'est pas pour le court terme. Non pas par le tour de passe-passe d'une majorité parlementaire qui chercherait à tromper l'opinion publique, mais bien plus simplement — et c'est aussi ce qui rend le problème complexe — parce que l'attitude xénophobe — la xénophobie tranquille, pas celle, outrancière, de Oehen et de l'Action nationale — trouve un écho profond dans la population. Voyez les citoyens genevois, pourtant si "ouverts" qui ont refusé dimanche dernier l'accès des tribunaux de prudhommes aux étrangers.

Cet état de fait ne doit pas nous inciter à baisser les bras, bien au contraire; le combat contre les injustices est permanent. Par contre, mieux comprendre les mécanismes profonds de la xénophobie est plus utile que de soupçonner de machiavélisme une commission parlementaire qui traîne. A ce sujet lisez le livre de U. Windisch — "Xénophobie? Logique de la pensée populaire" aux éditions de l'Age d'Homme à Lausanne — qui cherche à mettre au jour les mécanismes de l'attitude xénophobe. En conclusion, faites de temps à autre la revue de votre armoire à phantasmes et débarrassez-vous de ceux qui sont devenus inutiles. Vous y gagnerez en pénétration dans l'analyse et par là même en crédibilité.

#### PRIORITÉ A LA TRANSPARENCE

*Réd. Voilà une lettre de lecteur qui tombe à pic! Notre texte, intitulé de façon un peu provocatrice "Démocratie et magouille" a pu en effet surprendre: alors que nous avons si souvent dénoncé la pratique du "contre-projet", pourquoi soudain mettre l'accent sur les manœuvres entourant la future consultation populaire sur l'initiative "Etre Solidaires", desti-*

*née elle à être — selon toute probabilité — présentée au peuple sans contre-projet émanant du Conseil fédéral? Quelques précisions, en guise de réponse.*

*Pratique du "contre-projet". D'accord avec cette statistique qui recense huit contre-projets explicites depuis 1945! Pourtant, il faut également tenir compte, dans l'appréciation du climat politique où tentent de s'affirmer régulièrement les promoteurs d'initiatives, de la multiplication des "contre-projets de fait", des cas où les initiants retirent leur texte parce qu'il a été désamorcé par une décision susceptible de satisfaire totalement ou partiellement leur revendication — cela s'est tout de même passé 19 fois depuis 1945 et les initiants ont rarement renoncé au vote populaire parce qu'ils étaient pleinement satisfaits du contenu des contre-propositions —.*

*Bref, si nous sommes sensibles au "coup" du contre-projet, c'est parce qu'il a porté ces dernières années, comme par hasard, sur des thèmes importants de la politique sociale, assurance-maladie et protection des locataires en effet, mais aussi participation.*

*Etre Solidaires et loi sur les étrangers. D'accord sur le constat: nous sommes en présence —*

#### BAGATELLES

Le peuple suisse aurait le dernier mot en matière de crédits d'armements! L'idée émise au dernier congrès du Parti socialiste suisse a de quoi séduire. Il faut admettre cependant que cette procédure ne remplacera pas une réflexion sérieuse sur la défense nationale, et que le vote (éventuel) des citoyens ne remplacera pas la définition d'une politique dans ce domaine où, c'est le moins qu'on puisse dire, l'héritage de M. Gnaegi est flou.

\* \* \*

"Au fond à gauche" (cf. aussi en page 6): inquiétude de l'Association pour une radio-télévision démocratique, Arted, devant les menaces qui planent sur le rire et la liberté d'expression. Voilà un label de gauche, ou réputé tel,

*Etre Solidaires — d'un texte vraiment novateur. Il serait d'autant plus nuisible qu'on vienne en quelque sorte noyer le poisson en agitant un projet de loi, même pas encore adopté dans sa forme définitive, et dont le contenu n'a vraiment rien à voir avec l'initiative. Un rappel qui a son importance: une votation populaire, c'est bien sûr le week-end des urnes, mais c'est surtout la campagne d'information et de réflexion qui précède, au cours de laquelle peuvent être semés les germes du changement. Sur un sujet aussi délicat que notre coexistence avec nos hôtes étrangers, le débat ne sera jamais assez transparent.*

*Phantasmes. D'accord pour visiter régulièrement l'armoire. Cela nous amène ici à poser une question: sous le prétexte que le fond xénophobe helvétique est bien réel même si il est moins spectaculaire que lors des débordements de l'Action Nationale, sous le prétexte que, dans ces conditions, un débat populaire, aussi renouvelé soit-il, sur la politique suisse à l'égard des étrangers, pourrait provoquer des retours de flammes, faut-il renoncer pour longtemps à prendre l'initiative dans ce secteur-clef de notre système politique, économique et social?*

\* \* \*

pour une émission qui n'en demandait certainement pas tant. A quand la manifestation inverse et automatique de l'homologue de droite de l'Arted? Et des vagues de pression antagonistes remonteront jusqu'à M. Molo, lequel tranchera alors bien sûr (entre MM. Schenker et Nicod) sur le fond et non pas sur le rapport des forces en présence.

L'Action Nationale cessera-t-elle d'être un parti pour devenir un groupe de pression? Le président de la section de Berne s'est posé la question de savoir s'il ne serait pas préférable de se transformer en organisation hors-parti qui aurait la possibilité de soutenir des candidats dont les idées lui sont proches dans les différents partis.

## Au nom du terrorisme, du fisc et de l'Europe

Débat exemplaire au Conseil national à propos de la loi sur l'entraide en matière pénale. Exemplaire d'un climat à vrai dire presque insupportable.

Voyez d'abord les députés, encouragés par la "droite", prendre des gants pour traiter de la criminalité économique internationale. On chipote sur les alinéas. On déclare irrecevables les demandes d'entraide pour "des actes tendant exclusivement à réduire les recettes fiscales", tout en maintenant une exception "si la procédure visait une escroquerie en matière fiscale ou un faux dans les titres commis en connexion avec celle-ci". Les spécialistes en délits fiscaux s'y retrouveront certainement! Toile de fond: la défense tous azimuts de ce qu'il est convenu de tenir pour les intérêts supérieurs des banques et des industries (pas question de se donner des armes véritables pour que la Suisse cesse d'être un abri complotant pour les capitaux en fuite des pays pauvres).

Et voyez ensuite les députés abandonner toute nuance lorsqu'il est question de terroristes et de terrorisme. Thème à la mode qui justifie les évocations les plus apocalyptiques: on n'a pas assez de mots pour dépeindre la Suisse, la petite Suisse, perdue dans un entrelacs de réseaux terroristes, tous plus criminels les uns que les autres.

Cette extrême discrétion d'un côté, les crimes économiques, cette surenchère de l'autre, les actes terroristes (si condamnables soient-ils, faut-il le préciser), ce climat plus qu'ambigu laisse mal augurer les débats que provoquera l'examen de la "Convention européenne pour la répression du terrorisme": comment dans ces conditions, apprécier sereinement l'un des enjeux, entre autres, de ce texte, une certaine conception du droit d'asile, rien moins.

NB. Rappel. Avez-vous eu sous les yeux le texte

de la convention contre le terrorisme? Ecoutez le préambule et ses amalgames significatifs:

"Les Etats membres du Conseil de l'Europe, signataires de la présente convention, *considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres*, conscients de l'inquiétude croissante causée par la multiplication des actes de terrorisme, souhaitant que des mesures efficaces soient prises pour que les auteurs de tels actes n'échappent pas à la poursuite et au châtement, convaincus que l'extradition est un moyen particulièrement efficace de parvenir à ce résultat, sont convenus de ce qui suit..."

Et le ton est donné dans l'article premier qui vaut également quelques lignes de citation:

"Pour les besoins de l'extradition entre Etats contractants, aucune infraction mentionnée ci-après ne sera considérée comme une infraction politique, comme une infraction connexe à une infraction politique ou comme une infraction inspirée par des mobiles politiques: a) les infractions commises dans le champ d'application de la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs, signée à La Haye, le 16 décembre 1970; b) les infractions commises dans le champ d'application de la convention pour la répression d'actes illicites dirigés contre la sécurité de l'aviation civile, signée à Montréal le 23 septembre 1971; c) les infractions graves constituées par une attaque contre la vie, l'intégrité corporelle ou la liberté des personnes ayant droit à une protection internationale, y compris les agents diplomatiques; d) les infractions comportant l'enlèvement, la prise d'otage ou la séquestration arbitraire; e) les infractions comportant l'utilisation de bombes, grenades, fusées, armes à feu automatiques, ou de lettres ou colis piégés dans la mesure où cette utilisation présente un danger pour les personnes; f) la tentative de commettre une des infractions précitées... etc, etc, sur une dizaine d'articles de la même eau.

## L'Europe des prisons

*On a beaucoup entendu, pendant ces fameux débats sur la loi d'entraide en matière pénale, le socialiste vaudois Gilbert Baechtold. Quelques reflets de l'une de ses interventions qui donneront peut-être une idée de la façon dont le Parlement procède pour se déterminer sur un objet délicat. Voici donc l'avocat lausannois exprimant son point de vue général sur ce projet de loi:*

*"(...) Cette loi très importante est le fruit de diverses inspirations. La première, c'est la grande idée de la lutte contre la délinquance et le*

### POINT DE VUE

## Alors, ce milliard, ça vient ou quoi ?

Qui va trinquer?

Les mêmes. Toujours les mêmes. Forcément. Question idiote.

Ce serait d'ailleurs déjà une raison *plus que suffisante*, pour tous les parlementaires qui se piquent de faire dans le social, d'engager féroce le combat.

Mais peut-on encore attendre autre chose que de vains borborygmes de cette tuyauterie en circuit fermé qu'est le Parlement? Bon. Je cause d'énergie.

La chienlit arrive à grands pas.

Pas forcément la chienlit spectaculaire, avec attaques de pompistes et jeunes dames qui baissent le slip pour un bidon d'essence. (C'est déjà si courant aux Etats-Unis que leurs journaux n'en parlent même plus...) Non, les coincements et les grincements habituels, les factures de chauffage, l'inflation et tout le saint-frusquin sinistre qui l'accompagne. Les injustices systématiques, la pagaille, la grogne, les mesures policières. Bref.

*terrorisme international. Il s'agit non plus de police cette fois, mais de toutes les justices du monde: "Tous les ministres de la Justice européenne attendent la réaction de notre Parlement en face de cette nouvelle loi", nous a dit le conseiller fédéral Furgler. Ce dernier y voit une croisade contre la délinquance et contre le terrorisme, un peu comme la croisade contre l'esprit nazi — du moins c'est ce que vous m'avez dit en aparté en séance de commission, M. le conseiller fédéral.*

*"La seconde source de ce texte est le travail d'un technicien de talent, le dr. Markees qui, malgré sa retraite, a continué à mettre au point cet édifice que lui seul connaît dans tous ces détails. Pas de grandes idées anti-terroristes*

*chez ce remarquable juriste qui connaît bien l'ensemble des conventions dont il est question; lorsqu'on lui pose une question, lorsqu'on lui soumet un projet de changement, il répond d'une voix unie que "grâce à cet alinéa, les articles x, y, z de la convention, avec les Etats-Unis par exemple, pourront trouver application dans les cas A, B, C". On pense un peu au constructeur génial d'une guillotine qui en aurait étudié toutes les particularités, veillé à ce que par vent d'ouest ou d'est, tout glisse comme prévu. Avec le dr. Markees, nous avons affaire à un spécialiste.*

*"En séance de commission, deux courants à noter. Tout d'abord l'élan de juristes authenti-*

*ques — comme M. Muheim — qui ont posé des questions de doctrine importantes comme celles du secret en matière d'entraide ou celle d'atteinte à des intérêts importants de la Suisse; des discussions de haut niveau qui ont laissé pantois les non-docteurs en droit, notamment Arthur Villard, que j'ai dû remplacer, parce qu'il ne supportait pas ces discussions dont certaines, sur un seul point, ont duré un après-midi.*

*"Et restaient ceux qui, dans cette formidable machine, essaient de penser aux justiciables, ceux qui se rendent compte que nous sommes en train d'édifier, hélas, l'Europe des prisons (...)"*

l'ombre du fascisme et le bout de ses souliers à clous.

La chienlit arrive et nous restons comme des tas de sable. Alors même que nous savons parfaitement ce qu'il faut faire.

Je dis que nous savons parfaitement. Oui da. Par exemple: tout le monde est d'accord sur la nécessité d'améliorer l'isolation thermique des bâtiments. Tout le monde est d'accord: grosses économies possibles.

Bien.

Or, que font les autorités? Elles bricolent, parlotent, pétouillent. Minable.

*Alors que l'on sait parfaitement que la seule solution techniquement sérieuse c'est d'investir au moins un milliard par année dans ce genre d'opérations.*

(Jusqu'à nouvel ordre, les isolants thermiques, ça ne mange pas de foin en hiver et ça ne rouille pas).

Même chose pour les "sources d'énergie nouvelles". Ce n'est pas en distribuant des quarts de morceaux de sucre à quelques instituts qu'on va parvenir à produire des téra-

joules. C'est de la foutaise. Si chaque Suisse lâche 100 balles — trois pleins d'essence en moins dans l'année — on peut injecter trois cents millions (on compte pas les enfants, pour cette fois) dans la mise en place de dispositifs qui nous rendraient énergétiquement plus autonomes. Trois cents millions plus un demi-milliard piqué au budget militaire, ça fait huit cents millions. On peut commencer de discuter sérieusement.

Le gros tort des organisations écologiques, c'est qu'elles ont peur des chiffres.

Un milliard! Mon dieu, quelle horreur!

Or, un milliard, ça se trouve en deux coups de cuillères à pot quand il s'agit d'acheter des avions militaires qui viennent nous casser les oreilles dès qu'il fait un peu beau temps.

Donc, un milliard, et même deux, et même trois, qu'on ne me raconte pas d'histoires, ça se trouve. Si les communes, les cantons, la confédération et tous les pékins s'y mettent.... Si ça ne se trouve pas, c'est qu'on ne veut pas les trouver. Si on ne les trouve pas, c'est qu'on souhaite, quasi collectivement, la chienlit.

Donc si la chienlit arrive — elle arrive! — nous l'aurons dans le baba et ce serait bien fait pour nos pommes.

Ce qui ne se trouve pas, surtout, c'est des gens — tout particulièrement des hommes politiques — pour les trouver.

Bordel! On trouve des centaines de millions pour stocker des produits laitiers, et on n'en trouve pas pour investir dans une industrie héliotechnique! C'est de la blague!

Les cellules de Baude, je vous en ai causé. Un peu.

Hé bien, il faut foncer. (Des gens de l'industrie horlogère s'y intéressent, paraît-il, pour en faire des cadrans-piles de montres! Ah! les cons! C'est comme s'ils s'intéressaient à de gros ordinateurs pour en récupérer les vis et les boulons! Ah! les cons!)

Je réclame, moi soussigné, qu'on investisse, pour commencer, deux cent millions dans la production des cellules.

Ben quoi, vous voulez absolument que les pétroliers finissent par les racheter, merde, et les coincent dans un tiroir?

Gil Stauffer

## Mickey à la corbeille

Le 20 juin, la valeur No 984 193 a été cotée pour la première fois dans les trois principales bourses aux valeurs de Suisse, soit Zurich, Bâle et Genève. Ainsi, par l'introduction des actions de Walt Disney Productions, Mickey faisait son entrée aux corbeilles helvétiques.

Voilà une souris roublarde qui aura fait du chemin depuis sa "naissance" en 1928 sous le crayon de l'animateur Ub Iwerks. Quand la production des films mettant en scène le sympathique troupeau anthropomorphe des Mickey, Minnie, Donald, Pluto, Goofy et Cie a cessé vers 1955-60, les dessins animés ne représentaient déjà plus qu'une partie de l'empire bâti par Walter Elias Disney, "cartoonist" de génie, mort en 1966 et son frère Roy E., toujours administrateur.

A l'heure actuelle, les Productions Walt Disney font un chiffre d'affaires consolidé de 741 millions de dollars par an (exercice 1977/78), et réalisent un bénéfice net de 98 millions (soit 3,5\$ par action). Au bilan, qui dépasse le milliard de dollars, les capitaux propres figurent pour le joli montant de 861 millions de dollars.

Quelques chiffres encore, pour nous changer des appréciations politico-culturelles.

Ce véritable trust des loisirs, qui occupe plus de 20 000 personnes, comprend trois divisions: divertissements, films et produits.

Dans le premier secteur d'activités figurent principalement les fameux parcs d'attraction et d'instruction géants: Disneyland, en Californie, "fait" 160 millions de dollars sur 125 hectares, tandis que Disneyworld, en Floride, s'étale sur 11 000 hectares, et comprend des hôtels, campings et autres possibilités d'hébergement occupées à près de cent pour cent toute l'année. Ouvert au public en 1971, Disneyworld accueille en moyenne 60 000 visiteurs par jour, dont les entrées représentent un bon tiers des 350 millions de dollars de recettes

annuelles. Pour 1982, on attend, toujours en Floride, l'ouverture du Centre Epcot, "prototype expérimental de la société de demain", sorte d'univers-fiction à mi-chemin entre l'initiation aux technologies les plus modernes et un inquiétant folklore qui fait penser à Orwell.

---

*En un peu moins de quarante ans, Walt Disney a produit 657 films, qui lui ont valu environ 700 distinctions internationales, dont 8 titres de doctor honoris causa et pas moins de 39 Oscar (le premier en 1932, après cinq ans de travail seulement). Walt Disney voulait faire des films qui plaisent, — pas forcément aux critiques de cinéma mais au grand public, celui qui paye des entrées dans les salles obscures. "Si les gens aiment l'art des photos de calendriers, eh bien je leur en ferai, des calendriers", aimait-il à dire. Cela ne lui a pas si mal réussi: à sa mort, en décembre 1966, Walt Disney laissait derrière lui des sociétés occupant 3300 personnes et une fortune personnelle de 3,2 milliards de dollars de l'époque.*

---

La division "films" tire ses revenus surtout de la production et de la vente de ses courts et longs métrages de cinéma, projetés aux USA (70 millions de dollars) et à l'étranger (82 millions). L'arrosage est universel (115 pays), et répétitif: tous les sept ans environ — périodicité jugée optimale — on relance un classique du genre Blanche-Neige et les sept nains, Bambi, Peter Pan ou 20 000 lieues sous les mers; l'opération rapporte en moyenne 3,2 millions de dollars à la première reprise, 4,5 millions à la deuxième, 12 millions à la troisième (la plus juteuse donc), 8,1 millions à la quatrième, et 11 millions à la cinquième reprise (qui vaut donc encore la peine). Quant aux films-tv, ils sont "régulièrement projetés dans de nombreux pays", dont l'Australie, le Brésil, la France, l'Italie, le Mexique, le Royaume-Uni, etc. La filmothèque de Walt Disney TV comprend plus d'un millier de films de 30 à 60 minutes, pour la plupart en couleurs. Jolies ré-

serve à la disposition des chaînes de télévision en mal de programmes...

Mais où le marketing peut se donner à plein, et n'y manque pas, c'est dans le business auxiliaire des produits de consommation sur et avec Mickey et consorts. Outre les publications et les enregistrements, d'innombrables objets sont offerts par les Productions Walt Disney et leurs 27 filiales (dont 12 hors des USA), qui veillent jalousement sur les effigies des précieux animaux-héros. Par millions, les droits rentrent au titre du "character merchandising" (commercialisation des personnages), qui représente un bon quart des ventes (80 millions de dollars) de la division produits. Cette division comprend également la production et la distribution de films "éducatifs" destinés aux écoles, églises, entreprises, etc.; la moralité est donc sauvée, comme en témoigne d'ailleurs la présence d'une femme au Conseil d'administration, présentée comme "business woman, civil leader and philanthropist". Join us mes frères, nous avons de bonnes œuvres à faire ensemble! Et du fric aussi. Mais il n'y a pas de mal à cela, puisque cela distrait petits et grands.

Au nom des investisseurs suisses avides de contribuer à l'occupation des loisirs du monde, merci à Mickey Mouse de venir traîner ses gros souliers et ses culottes rouges dans les corbeilles helvétiques.

---

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

## Entre grands argentiers

Avez-vous entendu le Conseiller fédéral Chevallaz s'exprimer à *Table ouverte*? Du plus haut intérêt!

"A mon arrivée au Conseil fédéral, j'ai trouvé les caisses vides" déclarait-il en substance, mais aussi en tous mots.

Certes, nous avons pu lire dans la presse des propos semblables, qu'on lui prêtait: pour moi, c'est la première fois que je l'entendais les répéter expressément en public.

Du plus haut intérêt, car à ce sujet, deux hypothèses, me semble-t-il, se présentent à l'esprit, et deux hypothèses seulement :

– Ou bien le conseiller fédéral Chevallaz ment comme un arracheur de dents, et cela, je ne le crois pas : il ne pourrait pas se le permettre aussi publiquement, et ce n'est d'ailleurs pas dans son caractère.

– Ou bien...

Ou bien son prédécesseur, M. Nello Celio, présenté comme un représentant typique du capitalisme, certes, mais un financier de grande envergure, que l'on avait préféré justement à M. Chevallaz à cause de son extraordinaire compétence, et aussi de son désintéressement, qui le poussait à sacrifier sur l'autel de la Patrie les quelque cent conseils d'administration dont il faisait partie, le temps de remettre de l'ordre dans les finances fédérales ; l'homme dont l'intervention décisive, dans les colonnes de la *Tribune de Genève*, avait mis un terme à la polémique issue de la parution du livre de Ziegler, *Une Suisse au-dessus de tout soupçon*, en en démontrant péremptoirement l'insigne faiblesse.

– Ou bien M. Celio, bien loin d'être un nouveau Hjalmar Schacht, serait plutôt un nouveau Calonne, l'aimable ministre de Louis XVI, le successeur de Turgot ! Ou pour m'exprimer en termes moins relevés, que j'ai entendus récemment : il serait le plus gros rigolo qu'on ait vu à Berne depuis longtemps (encore que le comique de la chose ne me soit pas tout à fait évident...)

(Curieux d'observer combien les contradicteurs de Ziegler, poussés apparemment par un esprit de charité chrétienne, ont eu à cœur de lui fournir après coup les arguments dont il manquait si cruellement !)

\* \* \*

A propos d'arguments, aimez-vous les jeux logiques ? Je viens d'acquiescer ceux de Pierre Berloquin, parus au *Livre de Poche*. En voici un qui vous plaira :

"Aucun stratège, s'il est bon tacticien, ne peut perdre une bataille. Un stratège audacieux ne manque pas d'avoir la confiance de ses troupes.

Aucun mauvais tacticien n'a la confiance de ses troupes. Les femmes ne méprisent pas les vaincus.

"Selon les affirmations précédentes, un stratège audacieux peut-il être méprisé des femmes ?"

Réponse : "Si un stratège est audacieux, il a la confiance de ses troupes, il est donc bon tacticien, il n'est donc jamais vaincu et il n'est donc pas méprisé des femmes."

Autre réponse (qui n'est malheureusement pas indiquée dans le livre) : les colonels de l'armée

suisse étant assurément de bons stratèges, ils ne seront donc pas vaincus — pour peu qu'on leur procure un nombre suffisant de tanks, avions, etc.

Et encore : les femmes, on s'en doutait, sont des femelles, qui se donnent de préférence aux "capitaines vainqueurs" (dont Gide, dans *Paludes*, nous assure qu'ils ont l'odeur forte).

Cqfd.

J.C.

C'EST LA VIE

## Repas en famille

Le poste portatif avait été amené sur la table, comme pour les événements exceptionnels et les grandes catastrophes. Ce samedi, treize heures, la famille mangeait en silence. Inquiétude générale : dans le journal du matin, n'annonçait-on pas que l'émission "Au fond à gauche" était supprimée, par un ukase de M. René Schenker, musicien virtuose, avant de devenir virtuose de la navigation à vue dans les méandres de l'audiovisuel.

Inquiétude donc, mais aussi découragement. La famille était lasse. Ignorant courageusement le gavage télévisuel, et même la grande lessive style Europe 1, elle avait fait depuis des années le pari de se concentrer sur une radio différente, intelligente si possible, en tout cas hors du champ des marchands de soupe. La grande époque, ça avait été deux ou trois ans de France Inter, du matin au soir, accord parfait, des séquences excitantes, au moins acceptables, Anne Gaillard, Marche ou rêve, José Artur. Et puis Giscard était venu, avec la société libérale avancée, les gencives agacées par cette liberté de ton : au printemps 78, France Inter rentrait dans le rang.

D'où quelques complications dans la vie familiale. Chacun avait fait son petit programme personnel. D'une longueur d'onde à l'autre. Mais curieusement, une oasis, un point de rencontres, "Au fond à gauche" justement, son humour décapant.

Et voilà, "elle" allait aussi y passer. On soupçonnait bien la grogne radicale et la rogne démocratique-chrétienne. Le radical Bernard Nicod — coup de chapeau ! — allait-il faire le poids ? M. René Schenker, dans le journal, ne se sentait même pas tenu de justifier sa position... Alors ! Les suppositions allaient bon train. Repas morose. L'heure de "Au fond à gauche" ; mais le cœur n'y était pas.

Le père cherchait des phrases d'expérience pour remonter le moral familial. Il se souvint tout à coup qu'un autre humoriste, Jack Rollan, était lui aussi passé à la trappe. Et vingt ans après, le censeur bien introduit qui avait eu sa peau finissait à Champ Dollon (pour une tout autre affaire). Allons donc, on pouvait finir le dessert.

## Inévitable publicité

Publicité et presse. Un lecteur critiquait le magazine du "Tages Anzeiger": pourquoi autant de publicité? Réponse de la rédaction qui explique les proportions retenues: jusqu'à deux pages trois quarts de publicité, un magazine de 24 pages; jusqu'à huit pages entières, 32 pages; jusqu'à quinze pages, 40 pages de textes rédactionnels; jusqu'à vingt-huit pages, 56 pages; et enfin, à partir de vingt-huit pages de publicité, 64 pages. Une proportion "avantageuse" en fin de compte pour le lecteur: d'habitude, pour les journaux gérés "scientifiquement" et selon les règles intouchables de la rentabilité, il n'est pas question de descendre au-dessous de 50% de publicité.

A propos, vous lirez dans le dernier "magazine" paru (No 25) le premier volet d'une série qui promet d'être intéressante: les journalistes du "TA" relisent les anciens bouquins parus sur des sujets biens helvétiques, écrits par des auteurs du crû.

— Dans la dernière livraison de "Vers un développement solidaire" (juin 1979) édité par la Déclaration de Berne, mis à part les sujets qui trouvent traditionnellement place dans ce mensuel, une analyse des critiques portées, en Suisse allemande principalement, contre l'"action-jute", comptes détaillés et historique à la clef. Où on comprendra de quelle façon a été lancée l'offensive de grande envergure sur ce thème par l'agence de PR Farnier.

— Un événement: la présentation du numéro O d'un nouveau magazine syndical (il en a été question dans ces colonnes à de nombreuses reprises) proposé par quatre fédérations appartenant à l'Union syndicale suisse, la Vpod, la Fobb, la fédération du textile, de la chimie et du papier et le syndicat suisse des médias. Son titre: "Gewerkschaft", tout simplement. Une tentative de dépasser le stade actuel de la collaboration journalistique entre les différentes composantes de l'Uss, une page commune en-

cartée dans les différents hebdomadaires et mensuels existants: selon les promoteurs, un "train omnibus, dans lequel on pourra facilement monter et qui en définitive vaut mieux que le train express projeté (au congrès de Bâle) et qui est resté en gare". Au sommaire de ce numéro O, entre autres, un reportage de Meienberg sur une visite dans des fabriques, une enquête sur la vie quotidienne des travailleurs de la Furka. Format prévu: celui de la défunte "Tat", d'abord sur seize pages, puis sur vingt-quatre. Prochaines parties prenantes: les typographes et les postiers. Tirage prévu: pour 1980, au minimum 80.000 exemplaires. Avis aux annonceurs!

— La coopérative d'édition "Limmat" de Zurich, vient de publier une troisième édition revue et augmentée du livre "Schweizerische Arbeiterbewegung" qui contient de nombreux et remarquables documents. Pour les acheteurs des premières éditions, publication simultanée d'un volume complémentaire ne portant que sur les années 1974-1978. Rappelons qu'une adaptation française de cet ouvrage a été éditée par les éditions Adversaires (Grounauer) sous le titre "Le mouvement ouvrier suisse".

— Un sujet parmi d'autres à l'ordre du jour: la protection des consommateurs. Voulez-vous tout savoir, mais vraiment tout, sur la Fédération romande des consommatrices, l'un des principaux groupes de pression à ce chapitre crucial de notre organisation sociale, son histoire, ses succès, ses ambitions, ses objectifs et son organisation, alors lisez l'opuscule d'une centaine de pages intitulé "Un partenaire majeur" (signé: Ariane Schmitt), qui vient de paraître (FRC, Stand 3, 1204 Genève).

Quelques indications parmi d'autres. Voici la "liste de présence" de la FRC, la liste des commissions ou organisations aux travaux desquelles une représentante de la FRC participe, comme telle ou sur un mandat de la Fédération suisse des consommateurs (FSC).

Commissions fédérales: de l'alimentation, de la consommation.

Commissions d'experts: pour un article constitutionnel pour la protection des consomma-

teurs, pour la revision de la Loi sur la concurrence déloyale, pour le tarif douanier, pour la revision de la loi sur les denrées alimentaires. Commissions consultatives: de politique commerciale, de surveillance des prix (jusqu'au 31.12.78).

Organisations suisses: Coopérative pour l'approvisionnement en détail de boucherie et en viande, Commission suisse du lait, Commission suisse des pratiques loyales en matière de publicité, Fédération suisse des consommateurs, Fondation suisse pour l'énergie, Groupe de tests suisse, Institut suisse de recherches ménagères, Jeunesse et Economie, Mouvement suisse pour l'économie d'énergie, Ofel-commission des usagers et fournisseurs d'électricité, organe paritaire des entreprises de nettoyage chimique et des organisations de consommateurs, Société suisse pour une politique de la santé.

Organisations étrangères: European testing-group, Organisation internationale des unions de consommateurs.

## La nouvelle participation

*Le vocabulaire socialiste s'est enrichi d'une nouvelle acception. Le terme de participation ne désigne plus seulement l'association des travailleurs à la gestion de l'entreprise, mais aussi l'association des socialistes à la gestion des affaires publiques, singulièrement la participation au Conseil fédéral.*

*On peut donc désormais être à la fois pour et contre la participation. Quelques malentendus à prévoir, — à moins que le sens traditionnel du mot participation perde encore davantage de terrain. Un indice: le Comité central du PSS ne mentionnait même pas la participation des travailleurs dans son projet de déclaration politique en vue des élections nationales de cet automne; les délégués au Congrès de dimanche dernier ont dû la réintroduire dans le texte sur la sécurité de l'emploi.*

*Chez certains, l'échec de l'initiative sur la participation est certes digéré, mais pas oublié.*